

**SEANCE DU
26 OCTOBRE 2020**

L'An deux mil vingt le vingt six du mois d'Octobre, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. CASTIN, Maire

Etaient présents : Mmes JACQUES, MOISAN, MM. TETAZ, PONCET, DULLIN, MARTINET,

Excusés : MM REYMOND, CHANINET, MULLER, NIEMAZ

Pouvoirs : M REYMOND à M PONCET, M MULLER à M TETAZ, M CHANINET à M CASTIN

Secrétaire de séance : Mme JACQUES

I- Comptes rendus de réunions

- Schéma directeur d'incendie : M Tetaz et M Castin ont participé à la réunion organisée avec le SDIS et le bureau d'études en charge de l'élaboration du schéma directeur d'incendie pour faire un point sur les travaux à réaliser afin de pouvoir couvrir chaque habitation de la Commune en cas d'incendie.
- Repreneur potentiel du bâtiment de M. Goumaz: un artisan qui fabrique des maisons en bois(tiny house) était intéressé pour reprendre ce bâtiment mais ce projet n'a pas abouti.
- SDIS de l'Ain : M. Poncet a rencontré les pompiers au centre de secours de Belley. Une présentation générale du SDIS a été faite. La modification du système d'appel des pompiers va être réalisé avec de nouvelles fréquences mises en place dès 2021. Plusieurs systèmes sont proposés mais les pompiers de St Germain préfèrent le système général. Ce dispositif fait que tous les pompiers de la commune sont appelés en cas de besoin. Le coût de l'abonnement des bips s'élèvera à 750 € par an pour la commune. Les élus seront avertis de toute intervention sur la commune. Le Conseil Municipal décide d'adopter ce système d'appel.

II- Contrat d'assurance Collective

M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est possible que le Centre de Gestion de l'Ain souscrive pour le compte de la Commune un contrat d'assurance la garantissant contre les risques financiers découlant des arrêts de travail des agents communaux. Le Centre de Gestion de l'Ain a effectué une mise en concurrence pour le renouvellement du contrat groupe d'assurance des risques statutaires à effet au 1^{er} janvier 2021, le courtier Gras Savoye Rhône Alpes Auvergne avec la compagnie CNP assurances a été retenue. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à adhérer au contrat collectif conclu par le Centre de Gestion avec ce groupement d'assurances.

III- Travaux eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide reporter les travaux d'assainissement collectif à Essieu pour pouvoir réaliser les travaux de traitement des eaux parasites à Appregnin ce qui permettra d'enfouir les autres réseaux (EDF, fibre, téléphone etc...) en même temps. Ces travaux permettraient également de régler le dossier de suppression de la colonne d'eau d'Appregnin et de faire en sorte que la station d'épuration ne soit pas en surcharge lors de fortes pluies. Ces travaux importants devront faire l'objet d'une concertation importante entre la commune, la maîtrise d'œuvre, la Communauté de communes Bugey Sud et le SIEA. Les réunions de travail seront lancées dès que la situation sanitaire sera meilleure.

IV – Prix de l'eau et de l'assainissement

M. le Maire rappelle que la Commune n'équilibre toujours pas son budget de l'eau et de l'assainissement malgré les augmentations de l'année passée. Il rappelle que l'équilibre de ce budget sera obligatoire en 2022 pour la prise de compétence eau et assainissement par la Communauté de Communes. M. le Maire rappelle les tarifs conseillés par le cabinet KPMG pour tendre à cet équilibre :

	Tarifs conseillés par KPMG	Tarifs 2019-2020
M3 EAU	2,00 €	1,70 €
M3 ASST	1,20 €	1,00 €
PRIME FIXE EAU	83,43 €	83,43 €
PRIME FIXE ASST	40,00 €	40,00 €
PRIX M3 POUR 120 M3	4,23 €	3,73 €

Le Conseil Municipal décide d'arriver aux tarifs conseillés par le cabinet KPMG en 2 ans donc décide des tarifs suivants pour 2021 avec 2 abstentions (MM Poncet et Reymond) :

M3 d'eau : 1.85 €

M3 d'assainissement : 1.10 €

Prime fixe eau : 83.43 €

Prime fixe assainissement : 40 €

1 courrier de rappel sera envoyé aux personnes qui n'ont pas encore payé leur facture d'eau 2019.

V – Location appartement communal

M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'un logement communal s'est libéré et que les parquets ont été refaits à neuf. L'ancien loyer était de 460 € + 80 € de charges. Le Conseil Municipal décide d'un loyer de 480 € pour relouer cet appartement.

VI – Travaux 2021

M. le Maire présente les travaux envisagés pour 2021 :

- rénovation du bâtiment de l'école avec le changement des fenêtres sur 3 ans : face sud en 2021 (19 000 € HT), 2 côtés en 2022 (20 000 € HT) et face nord en 2023 (36 000 € HT). Des demandes subvention ont été faites à la Région et à l'Etat dans le cadre du plan de relance.
- Etanchéité du lavoir de Cessieu : 5 000 €
- La commune se réserve une capacité financière pour faire d'autres travaux et pallier à toute urgence

Le Conseil Municipal approuve ces travaux.

VII – Questions diverses

- Téléphonie mobile : M. le Maire indique que suite au New Deal, la Commune a été contacté par l'opérateur Bouygues Telecom pour un projet d'installation d'une antenne sur la commune. Une rencontre va être organisée très prochainement pour déterminer le lieu d'implantation de l'antenne.

- Fibre optique à Essieu : les travaux sont prévus début 2021. Les conventions d'ancrage doivent être signées par les différents propriétaires concernés.
- Demande de branchement de téléphone à Brognin : Enedis a refusé qu'Orange se branche sur un de leur poteau ce qui implique la pose d'un 2^{ème} poteau à côté d'un poteau existant. Pour l'instant M. le Maire a refusé cette pose. Les discussions vont encore se poursuivre entre Orange, Enedis et la commune afin de trouver une solution.
- Fibre optique : il y a un mois et demi, un bucheron a coupé un câble de la fibre optique en dessous de Brognin ce qui a entraîné une coupure de réseau importante. Cette coupure a été provisoirement réparée. Il reste cependant des problèmes de portée et des poteaux qui cassent entre Cessieu et le Trapon. Cette ligne devrait donc être reprise et peut-être enterrée.
- Lavoir des Bachasses à Brognin : des tuiles sont cassées donc la charpente s'abîme, un état des lieux va être réalisé.
- ONF : rendez-vous le 16 novembre pour la mise en place des coupes de bois.
- Des problèmes de stationnement dans le haut de Brognin où des voitures se garent dans un virage sans visibilité. Une rencontre avec les personnes concernées sera organisée.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Régis Castin

